



PROCÉDURE N°25 - TRANSPORT DU PUBLIC

Les cars d'Auray Voyage qui ramènent les abondons sur Vannes, peuvent également déplacer du public sur différents sites de ravitaillement autour du Golfe. *Avant de lire cette procédure, vous devez lire le guide navette, reprenant toutes les informations.*

Les sites accessibles sont les suivants :

- SÉNÉ, Cousteau
- LE HÉZO, École Vert Marine
- SARZEAU, Salle Cosec
- ARZON, Complexe Chapron
- CRAC'H, les chênes
- LARMOR-BADEN, ty golfe

Pour pouvoir utiliser les cars, il faut acheter une place qui se matérialise par un bracelet.

Deux formules sont possibles :

- Formule Promeneur

Bracelet gris : le vendredi 30 juin de 13h20 à 23h30 sur les sites suivants

- CRAC'H, les chênes
- LARMOR-BADEN, Ty Golfe

- Formule Golfe-Trotteur

Bracelet noir : du vendredi 30 juin 18h30 au samedi 1er juillet 13h30 sur les sites suivants

- SENE, Cousteau
- LE HEZO, École Vert Marine,
- SARZEAU, Salle Cosec
- ARZON, Chapron
- CRAC'H, les chênes
- LARMOR-BADEN, Ty Golfe

Ces bracelets des formules (promeneurs et golfe-trotteurs) ne donnent pas accès au site de ravitaillement.

Les abondons sont prioritaires pour monter dans les cars.